

## COMMISSION SENIORS OCCITANIE

### **1- GENERALITES**

Compte tenu du contexte sanitaire lié au Covid19, et conformément aux mesures gouvernementales du 29 mars, la Fédération a annulé les Championnats de France individuels et interclubs Seniors par équipe. Les Championnats régionaux n'offrant plus la possibilité de qualification en Championnat de France, l'année sportive 2020 devenait une année blanche pour la Compétition Fédérale de tennis en France.

En conséquence la Ligue d'Occitanie a décidé d'annuler :

- Les compétitions par équipe en cours ainsi que les interclubs qualificatifs seniors pour les Championnats de France
- Les phases finales des Championnats régionaux individuels seniors

### **2- POINT SUR LES CHAMPIONNATS INTERCLUBS SENIORS DQDN3 ET DQDN4**

Pour 2020, ils ont été préparés, les calendriers et les poules envoyés dans les clubs pour commencer au mois de Mai.

Les équipes engagées n'ayant pu participer, le Comité de direction de la Ligue a décidé de rembourser aux clubs les engagements de leurs équipes.

Pour 2021, ce Championnat sera reconduit avec les mêmes équipes que celles de l'année précédente. Les poules de 2020 seront ajustées si besoin, en cas de désistement ou de forfait lors de l'inscription 2021. Le règlement sera identique à celui de 2020.

Evolution : afin de répondre aux craintes que plusieurs clubs ont évoquées quant aux statuts de leurs joueurs pour 2021, la Commission Seniors Régionale s'est alignée sur la préconisation de la Fédération en augmentant le nombre de joueurs NvEQ sur la liste de 10 joueurs : 4 joueurs NvEQ au lieu de 3.

### **3- POINT SUR LES CHAMPIONNATS INDIVIDUELS SENIORS DE 4<sup>EME</sup>, 3<sup>EME</sup> ET 2<sup>EME</sup> SERIES**

La première phase : les qualifications départementales se sont déroulées dans les départements suivant le calendrier prévu. Les phases de zone et finales régionales ont dû être annulées compte tenu du contexte sanitaire.

Le tableau de qualification départemental a pu être terminé dans certains départements et déterminé le champion départemental de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> séries.

Pour le Critérium 2<sup>ème</sup> série, les inscriptions ont dû être arrêtées et les joueurs déjà inscrits sur ADOC ont été remboursés.

**Anne-Marie MAURETTE**

Présidente de la Commission Seniors Occitanie